

L'ADRESSE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

Le Syndicat Mixte MAYENNE Très Haut Débit a signé officiellement avec Orange, en novembre 2017, la délégation de service public (DSP) relative à la conception, l'établissement, le financement et l'exploitation du **réseau Très Haut Débit en Fibre Optique** du département de la Mayenne.

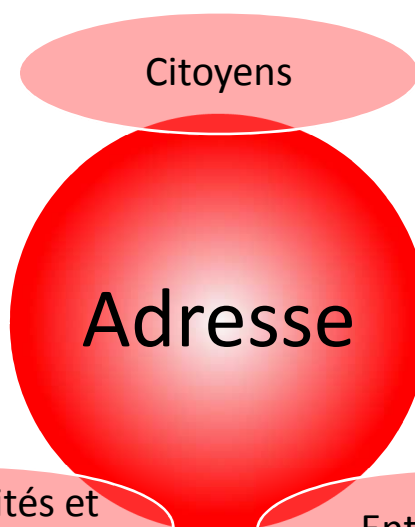
L'ambitieux objectif annoncé d'un taux de couverture réel de 100 % des locaux (soit plus de 110 000 prises) nécessite une réelle **qualité de l'adressage** des logements sur l'ensemble du territoire.



Les Enjeux

- Services de secours plus rapides
- Livraisons plus efficaces
- Relations facilitées avec les opérateurs de services (fibre, eau, soins à domicile...)
- Trajets optimisés

- Recensement simplifié
- Liste électorale optimisée
- Gestion de l'état civil
- Collecte des déchets facilitée
- Communication améliorée



- Accès et localisation optimisées pour les clients et fournisseurs
- Organisation des livraisons
- Amélioration des relations avec les acteurs du territoire



Diagnostiquer l'existant pour recenser les besoins
Nommer et numéroté pour améliorer
Délibérer pour officialiser l'adresse
Diffuser l'information pour unifier

- Un guide méthodologique pour vous aider à bâtir votre adressage :

<https://www.geomayenne.fr/>

- Un site internet pour faire un état des lieux sur votre commune :

<https://guichet-adresse.ign.fr/>



Des Outils

En collaboration avec :